

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION**



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

THEME :

**ANALYSE DES EFFETS DE LA PRESSION
FISCALE SUR LA CROISSANCE
ECONOMIQUE AU BENIN**

Soutenu par :

ADJIBADE O. Larissa

&

HOUETO M. E. Gaston

Sous la Direction de :

Maître de stage

Mr Firmin DANHOUNDO

Economiste à la DIR-DGAE

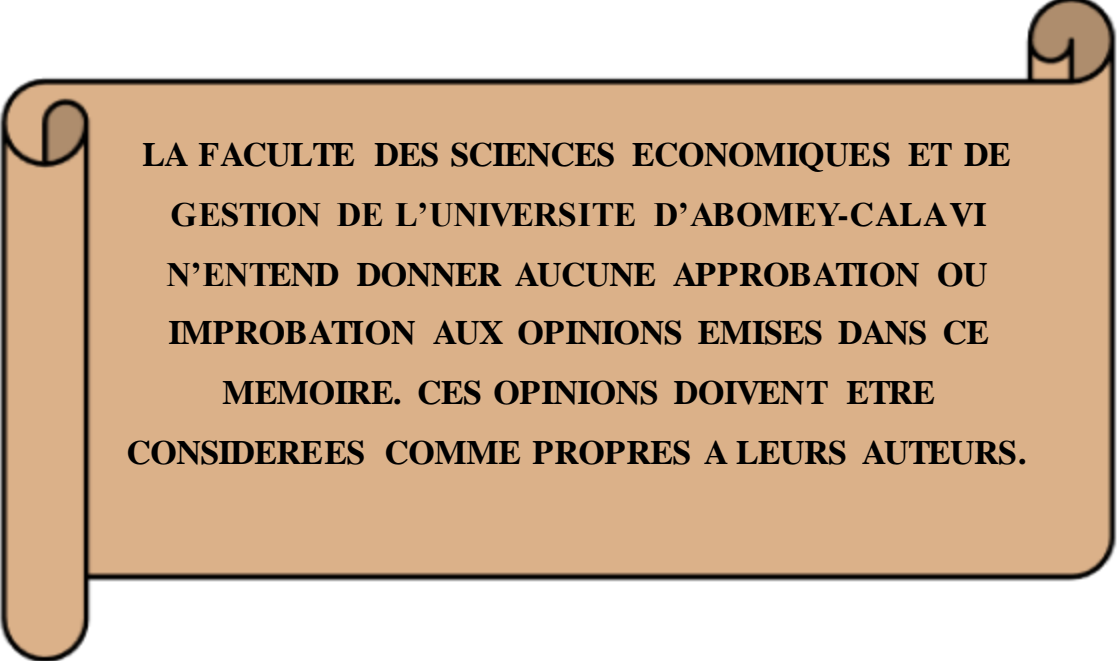
Directeur de mémoire

Prof. Denis ACCLASSATO

Enseignant-Chercheur à la FASEG-UAC

ANNEE ACADEMIQUE : 2015-2016

AVERTISSEMENT



**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION OU
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE
MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.**

DEDICACE I

A :

- ❖ Mon cher père ADJIBADE François

- ❖ Ma chère mère MAMADOU Mouniratou

ADJIBADE Olatutu Larissa

DEDICACE II

A:

❖ Ma très chère Mère Dorcas ZANNOU

❖ Mon très cher père Paul HOUTCHOU-HOUE TO

HOUETO Mahuton Eugène Gaston

REMERCIEMENTS

Nos remerciements :

- Au Professeur **Charlemagne Babatundé IGUE**, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Au Docteur **Théophile Magloire Adrien WOTO**, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Au professeur **Denis ACCLASSATO**, Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et ce Gestion qui a accepté diriger ce travail. Votre savoir, votre rigueur scientifique, votre simplicité et votre dévouement font de vous un maître prestigieux et respecté ;
- A Monsieur **Jean-Luc HOUNGBEME**, qui a témoigné d'une disponibilité inattendue, qui tout au long des recherches s'est employé à nous inculquer la rigueur dans l'analyse, la clarté et la concision dans la présentation. Qu'il accepte ici l'expression de notre sincère gratitude ;
- A Monsieur **Aristide MEDENOU**, le Directeur Général des Affaires Economiques de nous avoir accepté dans sa structure ;
- A Monsieur **Firmin DANHOUNDO**, notre maître de stage pour sa franche collaboration ;
- Aux différents Enseignants de la Faculté des Sciences et de Gestion en particulier ceux du département d'économie ;
- A nos particuliers amis, Larissa Marlène TANO, Boris KPAKO, Abel SOUMAHO, Auguste YEHOUENOU, Charbel TOHINNOU.

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BDSM : Base de Données de la Surveillance Multilatérale

BIPEN : Bilan et Perspectives à Court et à Moyen terme de l'Economie béninoise

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CNPE : Comité National de Politique Economique

CVEF : Cellule de Veille Economique et Financière

DA : Direction des Assurances

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DGPE : Direction de la Gestion et du Portefeuille de l'Etat

DIR : Direction de l'Intégration Régionale

DO : Degré d'Ouverture

DPC : Direction de la Prévision et de la Conjecture

DPE : Direction de la Promotion Economique

EIB : Epargne Intérieure Brute

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

INVPR : Investissement Privé

MCO : Moindre Carré Ordinaire

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PER : Programme Economique Régional

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PPC : Programmes Pluriannuels de Convergence

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

PED : Pays En Développement

RF/PIB : Pression Fiscale

SBC : Solde de la Balance Commerciale

SCRIP : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté

TNP : Taxe Nette sur les Produits

TVA : Taxe sur Valeur Ajoutée

UAC : Université d'Abomey -Calavi

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

3MC : Triples Moindres carrés

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Signes attendus des paramètres du modèle..... | 20 |
| Tableau 2 : Identification des équations..... | 21 |
| Tableau 3 : Synthèse des résultats des tests de stationnarité | 26 |
| Tableau 4 : Estimation du modèle par les triples moindres carrés..... | 27 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : Courbe de Laffer..... | 12 |
| Graphique 2 : Evolution du PIB réel au Bénin de 1985 à 2015..... | 23 |
| Graphique 3 : Evolution de l'investissement privé de 1985 à 2015..... | 24 |
| Graphique 3 : Evolution de la pression fiscale de 1985 à 2015..... | 25 |

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE | 2 |
| Section 1 : Présentation de la structure de stage (DGAE)..... | 2 |
| Section 2 : Déroulement du stage..... | 5 |
| CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE | 9 |
| Section 1 : cadre théorique | 9 |
| Section 2 : cadre méthodologique de l'étude..... | 17 |
| CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS | 23 |
| Section 1 : Présentation des résultats..... | 23 |
| Section 2 : Analyse des résultats | 28 |
| Suggestions | 29 |
| CONCLUSION | 30 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 31 |

RESUME

La recette fiscale, constitue l'une des composantes essentielles d'une nation de par sa contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). C'est dans cette optique que la présente étude s'est donnée comme objectif de faire ressortir l'influence de la pression fiscale sur l'investissement privé et par ricochet sur la croissance économique au Bénin. Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé un Modèle à Equations Simultanées. L'estimation du modèle s'est faite par les 3MC sous le logiciel Stata 12.0.

Au terme des estimations, il ressort que la pression fiscale a un impact négatif et significatif sur l'investissement privé, et l'investissement privé quant à lui exerce une influence positive sur la croissance économique mais non significative. Enfin, il nous a paru nécessaire de faire quelques suggestions à savoir, de promouvoir la transparence et l'efficacité de l'administration fiscale et principalement améliorer leur taux d'imposition, favoriser les exportations et développer les infrastructures de qualité nécessaire à l'accroissement de l'investissement.

Mots - clés : Pression fiscale, Investissement privé et croissance économique.

INTRODUCTION

Les recettes fiscales constituent un instrument essentiel au service de l'Etat pour faire face à ses engagements en tant que garant de la croissance économique et par ricochet, du développement et du bien-être. Pour Smith (1776), les perceptions fiscales, en particulier l'impôt, doit être à la taille de l'individu, c'est-à-dire proportionnel au revenu de l'individu. De son côté, Keynes (1936), l'individu doit payer ses impôts pour permettre à l'Etat d'effectuer ses dépenses. Ainsi, les deux économistes reconnaissent l'importance de l'impôt pour la bonne marche des activités de l'Etat. Considérée comme l'un des phénomènes passionnants de la macroéconomie, la croissance économique, selon François Perroux (1930), est un processus continu et soutenu d'élévation du PIB réel dans d'un pays dans le temps. Or l'amélioration du niveau de vie de la population et de son bien-être social constitue à l'évidence la finalité des différentes stratégies de développement économique et social. Ces objectifs dépendent étroitement d'une croissance économique soutenue et durable à même de créer les richesses. Ainsi pour les différentes conditions pouvant y conduire à ces objectifs, les Etats ont, entre autres, comme moyen d'opérer un prélèvement fiscal substantiel.

Le Bénin, pays francophone de l'Afrique de l'Ouest, depuis son accession à la souveraineté nationale en 1960 jusqu'en 1980, a connu des périodes de morosité économique. Avec l'avènement de la démocratie en 1990, le pays a mis en œuvre différents programmes qui ont permis l'amélioration des finances publiques, la relance de la croissance économique et le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques. Ne disposant pas d'assez de moyens pour effectuer ses activités régaliennes, l'Etat fait recours à la fiscalité. C'est d'ailleurs elle qui en grande partie pourvoit en ressource le budget de l'Etat et ceux des collectivités locales. Mais l'interrogation majeure qui éveille nos sens et nos réflexions est comme suit : Les différents impôts que comporte le système fiscal béninois sont-ils de nature à soutenir la croissance économique ? A cette forte interrogation, il urge de mener une réflexion en vue de trouver une résolution scientifique afin de lever toute équivoque, ce qui a amené à formuler le thème : « **Analyse des effets de la pression fiscale sur la croissance économique au Bénin** ».

Le présent mémoire s'articule autour de trois chapitres dont le premier aborde le cadre institutionnel de la recherche, le second le cadre théorique et méthodologique de l'étude et le troisième procède à la présentation et l'analyse des résultats.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE

Ce chapitre est divisé en deux sections : la première présente la structure de stage et la seconde le déroulement du stage.

Section 1 : Présentation de la Direction Générale des Affaires Economiques

Nous aborderons dans un premier temps la localisation et l'organisation de la DGAE et dans un second temps ses missions, objectifs et activités.

Paragraphe 1 : Localisation et Organisation

La DGAE qui est une structure administrative du ministère de l'économie des finances, cohabite dans le même immeuble que la direction générale des impôts et des domaines. Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°2005-110 mars 2005 de portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère d'Economie et des Finances, la Direction Générale de l'Economie (DGE), l'actuel Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est chargée :

- De proposer des mesures politiques économiques et financières à court, moyen et long terme au Gouvernement, évaluation de leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et suivre leurs mises en œuvre ;
- D'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- D'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurance et veiller à la sauvegarde les intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurance ;
- De proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- De préparer et de conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- De suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

Elle comprend :

- La Direction de la Prévision et de la Conjecture (DPC) ;
- La Direction des Assurances (DA) ;

- La Direction de l'Intégration Régionale (DIR) ;
- La Direction de la Gestion et du Portefeuille de l'Etat ;
- La direction de Promotion Economique (DPE) ;

Deux autres structures, à savoir le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF), sont rattachées à la Direction Générale des Affaires Economiques.

La DGAE dispose d'un Secrétariat administratif et du service administratif et financier rattaché directement au Directeur général. Ce dernier est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de l'Economie et des finances. Il est assisté d'adjoint. Les Directeurs techniques et les responsables du Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique et de la Cellule de Veille Economique et Financière sont nommés par arrêté du ministre de l'Economie et des Finances.

Paragraphe 2 : Mission

Sous la supervision du Directeur Général, les Directions techniques, le SP/CNPE et la CVEF sont chargés de mettre en œuvre leurs attributions respectives, qui se résument comme suit :

✓ La Direction de la Prévision et de la Conjecture

Elle est chargée, entre autres de :

- Proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- Faire le diagnostic régulé de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- Participer à l'évaluation, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- Etablir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques.

✓ La Direction des Assurances

Elle est chargée, entre autres :

- De la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurance ;
- De l'étude et de la proposition au gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;

- Du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- De la mise en œuvre de la tutelle du ministre chargé des finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle de l'Etat sur les compagnies d'assurances intermédiaires et autre expert opérant sur le territoire national.

✓ **La Direction de l'Intégration Régionale**

Elle est chargée, entre autres :

- De proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- Des fonctions d'antenne nationale de la CEDEAO, de l'UEMOA et de tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et de celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- De réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique régionale.

✓ **La Direction de la Gestion et du Portefeuille de l'Etat**

Elle est chargée, entre autres :

- D'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- De formuler toutes les propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat et Officiels ;
- De faire procéder par les ministères et autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- D'assurer une assistance aux différentes Entreprises Publique pour le compte de l'Etat et du Gouvernement.

✓ **La Direction de la Promotion Economique (DPE)**

Elle est chargée, entre autres :

- D'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relative ;

- De procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre de l'Economie et des Finances et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- De contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- D'appeler l'attention du Ministre de l'Economie et des Finances sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé.

✓ **Le Secrétariat Permanent du Comité**

Il est chargé, entre autres :

- Du suivi de la collecte, de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- D'assurer l'élaboration des rapports périodiques de surveillances multilatérale ;
- D'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences.

✓ **La cellule de Veille Economique et Financière**

Elle est chargée, entre autres :

- D'analyser les politiques économiques budgétaires et financières qui sont menées dans les pays de la sous-région ;
- D'examiner l'évolution de l'environnement national, régional et international ;
- De mettre en exergue les menaces stratégiques pour le Bénin ;
- De procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions pour endiguer ces menaces.

Section 2 : Déroulement du stage

Notre stage s'est effectué dans l'une des directions de la DGAE, précisément au niveau de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR).

Paragraphe 1 : Localisation et mission de la direction de l'intégration régionale

La Direction de l'Intégration Régionale se trouve précisément sur le 4^{ème} étage de la DGAE et a pour mission d'assurer la participation pleine et effective du Bénin au processus d'intégration régionale afin de lui permettre de tirer les meilleurs avantages de son appartenance aux communautés régionale.

Elle comprend :

- le Service des Politiques Sectorielles (SPS) ;
- le Service des Echanges commerciaux (SEC) ;
- le Service des affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ) ;
- le comptable.

Ainsi,

- le Service des Politiques Sectorielles suit, coordonne et conduit la réflexion sur la politique des communautés économiques dans les domaines ci-après :
 - l'agriculture, les ressources naturelles, l'industrie, les sciences et la technologie ;
 - la protection de l'environnement ;
 - la création de la promotion d'entreprises conjointes de production ;
 - le suivi des réformes, politiques, programmes et projets des communautés ;
 - la création et la promotion des petites et moyennes entreprises ;
 - l'harmonisation du code des investissements ;
 - les communications (télécommunications, services postaux...) et l'énergie (gaz, pétrole, énergie électrique, énergies renouvelables...) ;
 - les affaires sociales et culturelles (sécurité sociale, industrie culturelle et presse, éducation, santé, sport, loisirs...).
- le Service des Echanges Commerciaux suit, coordonne et conduit la réflexion sur la politique communautaire en vue de la création d'un marché commun à travers :
 - la libéralisation des échanges par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires et promotion commerciale ;
 - l'établissement d'un tarif extérieur commun ;
 - la suppression des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ;
 - la réalisation d'une zone monétaire unique ;
 - la promotion du tourisme ;
 - la facilitation des transports ;
 - l'adoption de politiques communes en matière de fiscalité, de statistique, de transit.
- le Service des Echanges Commerciaux procède à l'évaluation des pertes de recettes dues à l'application des mécanismes d'échanges commerciaux au sein des communautés. Ce service veille spécifiquement à la participation es opérateurs économiques aux échanges intra-communautaires par le bénéfice des préférences communautaires.

- le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques suit, coordonne et conduit la réflexion sur les activités des communautés concernant :
 - le suivi des questions administratives, financières et institutionnelles des communautés ;
 - la présentation de requêtes relatives aux pertes de recettes subies dans le cadre des échanges ;
 - préférentiels en collaboration avec le Service des Echanges Commerciaux (SEC) ;
 - le suivi du paiement des contributions du Bénin aux organisations sous régionales et régionales ;
 - l'assistance des promoteurs nationaux pour le financement des activités d'intégration régionale ;
 - le suivi des activités de la bourse régionale des valeurs mobilières ;
 - la promotion et le placement des nationaux au sein des organisations intergouvernementales (OIG) ;
 - l'harmonisation des programmes et projets autres que ceux mis en œuvre dans les autres services (Droit des Affaires, Finances Publiques, comptabilité, etc.) ;
 - le suivi des organisations spécialisées (Parlement, Cour de Justice, Chambre Consulaire, Cors des Comptes, etc.).
- Le comptable est chargé :
 - de l'élaboration de l'avant-projet de budget e la Direction de l'Intégration Régionale et du suivi des comptes bancaires et de la consommation des crédits budgétaires ;
 - de la tenue des livres comptables ;
 - de l'établissement des bons de commande ;
 - du paiement des fournisseurs ;
 - de la gestion du matériel et des stocks de fournitures de bureau ;
 - de la coordination de la gestion du matériel de la Direction et de la répartition judicieuse entre les différents services.

Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées lors du stage

Le stage s'est en général bien déroulé. Il faut saluer le geste de la structure d'accueil en prenant tous les stagiaires ayant déposé leurs dossiers dans leurs locaux. Dès la 1^{ère} séance tous les étudiants ont été répartis dans des groupes ayant à leur charge un maître de stage. Mais, il est à noter que toutes les données relatives à notre étude n'étaient pas disponibles ou

du moins ne couvraient pas toute la période souhaitée. Ceci nous a contraints à réduire la taille de nos échantillons passant ainsi de 50 observations à 31 observations répondant tout de même à la robustesse des tests économétriques.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre est divisé en deux sections : la première présente le cadre théorique de l'étude et la seconde le cadre méthodologique de l'étude.

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

Cette section est divisée en deux paragraphes : le premier aborde la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'étude puis le second aborde la revue de littérature.

Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de recherche.

A. Problématique

L'Etat dispose de différents moyens pour assurer ses activités régaliennes (santé, infrastructures routières, paiement des salaires, sécurité, éducation...), toute chose indispensable pour le développement socio-économique d'un pays. L'action publique peut être financée soit par l'augmentation de l'impôt, la création de la monnaie et l'emprunt. Dans les pays d'Afrique en général, les ressources dont dispose l'Etat pour financer ses dépenses sont constituées essentiellement des recettes fiscales.

En effet, au Bénin, les parts des recettes fiscales et non fiscales dans les recettes publiques de 2000 à 2007 sont respectivement 87,4% et 12,6% puis de 2008 à 2015 sont respectivement 86,7% et 13,3% (DGAE, 2015). Ce qui implique que les recettes fiscales sont plus importantes dans les recettes publiques. Mais, une hausse de la pression fiscale peut nuire les recettes fiscales. Ainsi, de 1990 à 2000, la pression fiscale augmente en passant de 7,65 à 29,06% et les recettes fiscales de 39,6 milliards à 446,729 milliards de FCFA, soit une différence de 407,129 milliards, alors que de 2004 à 2014, la pression fiscale accroît davantage et passe de 33,91 à 49,13% et les recettes fiscales de 334,01 milliards à 701,21 milliards, soit une différence de 389,81 milliards (DGAE, 2015).

L'économiste Laffèr (1970) a remarqué que l'augmentation de la pression fiscale n'entraîne pas toujours la croissance économique, pour lui : « L'augmentation de la pression fiscale découragerait l'activité productive et exercerait de ce fait une influence négative sur la croissance économique. L'impôt aurait les facteurs d'offre (investissement, offre de travail) ; ce qui engendrerait à terme du rendement de la fiscalité, imputable à la raréfaction de la matière imposable ».

En effet, au Bénin, la pression fiscale s'est améliorée en passant de 8,75% du PIB en 1991 à 29,06% du PIB en 2000 ; cela induit une amélioration du taux de croissance économique qui passe de 4,23% en 1991 à 4,86% en 2000. En outre, de 2001 à 2015, la pression fiscale s'est améliorée d'avantage, et est passée de 28,88% du PIB à 47,0% du PIB, mais dans cette condition, le taux de croissance économique s'est détérioré en passant de 6,1% en 2001 à 5,7% en 2015 (DGAE, 2015).

L'Investissement est un facteur clé de la croissance économique. En effet, au Bénin, le taux d'investissement privé passe de 4,4% en 2002 à 8,33% en 2008 et le taux de croissance économique de 4,4 à 5,0%. En outre, ce taux de croissance passe de 2,6% en 2010 à 5,7% en 2014 lorsque celui de l'investissement privé est passé de 2,6 à 8,7% (DGAE). Il s'avère alors que l'investissement privé est une grandeur très importante pour une bonne croissance économique. Cependant, l'investissement privé qui est un déterminant explicatif de la croissance économique est découragé par une hausse de la pression fiscale. En effet, de 2002 à 2010, le taux d'investissement privé diminue et passe de 4,4 à 2,6% lorsque la pression fiscale s'accroît en passant de 31,6 à 44,5% et de 2011 à 2015, cette dernière augmente davantage et allant de 43,78 à 47,02% mais le taux d'investissement privé diminue de 4,1 à -1,1% (DGAE, 2015).

Au regard de tout ce qui précède, une question fondamentale se suscite en nous : « la pression fiscale a-t-elle un effet significatif sur la croissance économique au Bénin ? » Autrement dit, la pression fiscale influence-t-elle l'investissement privé ? Et Quelle est l'influence de l'investissement privé sur la croissance économique ?

Pour répondre à ces questions, nous sommes amenés à faire une étude sur le thème intitulé : « ANALYSE DES EFFETS DE LA PRESSION FISCALE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BENIN ».

B. Objectifs et Hypothèses de l'étude

L'objectif général de ce travail est d'analyser l'effet de la pression fiscale sur la croissance économique au Bénin. De façon spécifique, il s'agit de :

- Déterminer l'impact de la pression fiscale sur l'investissement privé.
- Evaluer l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique.

En vue de réaliser les objectifs suscités, nous avons émis deux hypothèses de recherche à savoir :

- Une hausse de la pression fiscale influence négativement et significativement l'investissement privé.
- L'investissement privé exerce une influence positive et significative sur la croissance économique.

Paragraphe 2: Revue de littérature

A- Revue théorique

Il s'agit de faire ici des revues thématiques : une revue théorique sur les sources de la fiscalité et sur la croissance économique, ensuite une revue empirique expliquant la relation entre les deux thèmes.

a. Origines et enjeux de la fiscalité.

Selon Gautier (2001), la taxation est généralement perçue comme un instrument de politique visant à créer des distorsions économiques ; en effet, l'introduction d'une taxe dans l'économie amène les agents économiques à une modification de leurs comportements, notamment les comportements de consommation et production, entraînant ainsi une modification de la répartition primaire des revenus du fait des prélèvements et des transferts qu'elle implique. Cet objectif de redistribution est généralement admis dans l'ensemble des économies modernes depuis XX^{ème} siècle selon Saez (2010). Ainsi, les politiques visant à l'augmentation des recettes fiscales, en particulier par l'élévation des taux d'imposition et l'adoption de nouveaux impôts, ont constitué les mesures les plus couramment prescrites pour favoriser l'épargne publique.

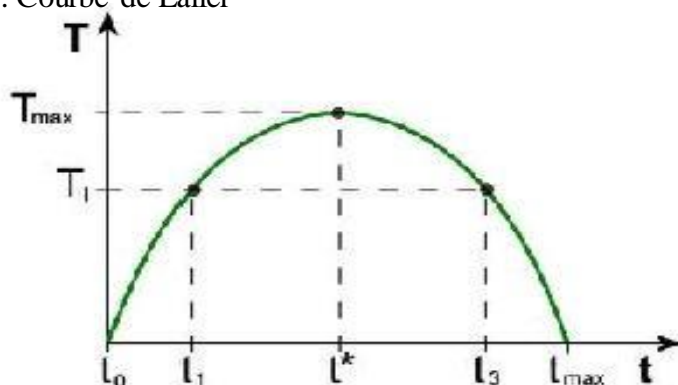
Cependant, les politiques d'augmentation des recettes fiscales ne sauraient être efficaces de façon illimités, puisque les agents économiques peuvent modifier à la baisse leurs décisions de production, de consommation ou d'épargne, entrant dans des « trappes à inactivité » ou même d'évasion fiscale (Saez et al., 2012). C'est ainsi que se pose la question de la fiscalité optimale dont la théorie, quoi que remontant aux travaux de Mirrles (1971), représente selon Gautier (2001), la recherche d'un système de taxation à la fois à même de minimiser la perte de bien-être collectif et de respecter une contrainte budgétaire exogène de l'Etat. En tant qu'application en équilibre général de la théorie de Musgrave (Diamond, 1994), mais axée sur les seules activités d'allocation optimale des ressources et de redistribution des revenus, la théorie de la taxation optimale s'appuie sur la maximisation d'une fonction de bien-être "macro" sociale (Beleau, 2013) ; cette maximisation de bien-être "macro" sociale ou

collectif ne saurait avoir lieu sans un arbitrage entre efficacité et équité comme l'a montré Ramsey (1927).

La question de l'équité dans la théorie de la fiscalité optimale est d'autant plus cruciale qu'elle est à la base des réponses des agents économiques à l'incitation qui peut être contenue dans la loi fiscale mise en place dans une économie (Beleau, 2013). Par ce critère d'équité, il faut entendre la distribution équitable de la perte de bien-être collectif totale encore connue sous le terme « poids mort », entre les individus (Gautier, 2001).

Nous ne saurions aborder la question d'une fiscalité optimale sans évoquer l'un des théoriciens phare de l'Economie de l'offre qui, du point de vue de de bon nombre d'auteurs, a eu plus d'influence sur la scène politique que tout autre économiste depuis Keynes, dans les années 1930 : il s'agit de Laffer. Ce dernier dans la même foulée que les Libéraux Originels a émis l'assertion principale suivante « les taux d'imposition trop élevés peuvent entraîner une réduction de la matière imposable ; ce qui par conséquent réduit indirectement les recettes de l'Etat. Il popularise preuves à l'appui (Célèbre courbe de Laffer) ; la formule suivante : « Trop d'impôt tue l'impôt » autrement dit « les hauts tuent les totaux ». Il se déduit essentiellement de la courbe de Laffer que, pour un taux suffisamment élevé au départ, une hausse supplémentaire finit par induire une baisse des recettes qu'un taux d'imposition moins élevé (graphique n°1); l'accroissement de ce taux est tel qu'il provoque une diminution de l'offre de biens et services et par voies des conséquences, celle du rendement fiscal. D'où on parle souvent de l'effet Laffer ; ce qui veut dire que le taux d'imposition peut inhiber l'activité économique.

Graphique n°1 : Courbe de Laffer



Source : Laffer (1970)

En abscisse, le taux d'imposition t , en ordonnée les recettes fiscales T .

Lorsque $t=t^*$, alors $T=T_{max}$.

Lorsque $t > t^*$, le taux d'imposition est dissuasif et les recettes totales de l'Etat sont inférieures à T_{max} .

Laffer (1970), à partir de cette courbe montre qu'il n'est pas fiscalement rentable de dépasser un certain taux de prélèvement (situé selon les études entre 50 et 80% du PIB). La courbe illustre l'idée selon laquelle à partir de t^* l'effet désincitatif sur l'offre de travail l'emporte sur les recettes attendues. Deux effets contradictoires entrent en jeu : un effet de substitution qui incite un agent à diminuer son temps de travail (occuper son temps à voir autre chose, voire émigrer), et un effet de revenu qui incite les agents à travailler plus afin de retrouver le niveau de salaire dont ils disposaient avant l'augmentation des impôts. Pour des taux d'imposition « élevés », l'effet de substitution l'emporte sur l'effet de revenu.

Selon les économistes de l'Offre, ce taux doit être le plus bas possible de manière à ne pas décourager l'activité économique. Ainsi, une pression fiscale trop forte serait à l'origine de la substitution du loisir au travail et va entraîner la baisse de l'activité économique. Les agents voyant une partie trop importante de leur effort confisquée par l'administration publique, préféreraient s'abstenir de travailler. D'où la limitation de la masse fiscale en faveur de la corruption, de la fraude et de l'évasion fiscale.

b. Origines et enjeux de la croissance économique.

Constituant l'un des thèmes majeurs qui font l'objet de recherche des économistes, la croissance économique faisait depuis la nuit des temps la une des grands débats économiques. Elle peut se définir comme « un accroissement durable de sa dimension, accompagné de changements de structure et conduisant à l'amélioration du niveau de vie ». L'indicateur de croissance utilisé pour rendre compte du changement de dimension économique est le Produit Intérieur Brut (PIB) ou le Produit National Brut (PNB). Alors la question qui traverse l'esprit des économistes depuis plus de deux siècles est de connaître les facteurs ou les déterminants : qu'est ce qui cause la croissance ?

En 1942, Schumpeter, contrairement aux précurseurs, dans son ouvrage Capitalisme, Socialisme et Démocratie, fait du progrès industriel, la clé de du changement en rendant intéressant son analyse en la centrant sur le rôle du chef d'entreprise. Mais après la crise économique de 1929 suivi de l'exploit salutaire de Keynes, père de la macroéconomie

contemporaine, plusieurs économistes se sont inspirés de ses travaux en l'occurrence Harrod et Domar pour se prononcer sur les déterminants de la croissance. En effet, selon Keynes (1936), le fonctionnement spontané des économies de marché débouche presque inévitablement sur le chômage. Il existe deux raisons à cela: des rigidités nominales qui interdisent aux salaires et aux prix de s'ajuster, des défauts de coordination qui conduisent les agents à avoir des anticipations de dépenses dont la somme (la demande effective) ne permettra pas le plein usage des capacités d'offre, et notamment de la main-d'œuvre. Les mécanismes invoqués par Keynes concernent le court terme, lequel est défini pour le fait que les capacités de production sont fixées. Harrod et Domar prolongent l'analyse, en posant plus la question de la stabilité de la croissance que celle de ses sources. Domar et Harrod sont très pessimistes quant à la possibilité d'une croissance durable et assurant le plein-emploi. Ils expliquent que le taux de croissance est fonction du rapport entre le taux d'épargne et le taux d'investissement, ce qui confère d'après leurs explications, le caractère instable à la croissance.

Mais en 1956, Solow, dans son article intitulé: « A Contribution to the Theory of Economic Growth », apporte une réponse aux prédictions pessimistes de Harrod en expliquant un autre facteur de croissance qu'est le capital technique sans lequel la croissance aurait un caractère transitoire. En effet, il explique que l'origine de la croissance par tête est due au montant du capital technique investi plutôt que l'hypothèse de rigidité de la technique de production que Harrod retenait en postulant qu'à chaque instant, les décisions ex-ante d'épargne et d'investissement coïncident.

Le modèle de Solow n'explique pas la croissance, il signalait simplement que grâce au progrès technique, la croissance peut perdurer (Solow, 1956). C'est à cette limite que la théorie de la croissance endogène qui stipule que la croissance économique est assimilée à un phénomène auto-entretenu par accumulation de quatre facteurs principaux : la technologie, le capital physique, le capital humain et le capital public. Ainsi, les modèles de croissance endogène génèrent un lien entre les politiques publiques et la croissance à long terme, en supposant des fonctions de productions avec une constante ou une croissance des rendements des facteurs reproductibles. C'est le cas pour Romer et Lucas qui supposent un rendement croissant du savoir et du capital humain (Romer, 1986 et Lucas, 1988). Le modèle de Romer dégage des externalités positives de l'investissement privé en capital et par conséquent la croissance s'améliore avec un taux d'investissement croissant. Lucas, dans son article « On the Mechanics of Economic Development », explique à travers son modèle que les

externalités proviennent du capital humain (sous toutes ses formes : niveau d'éducation, d'expérience, santé etc.) dans la mesure où l'investissement en ce dernier augmente la production à la fois de ceux qui la reçoivent et de la société toute entière (Artus, 1993).

Inspirés de ces travaux ci-dessus, Markiw, Romer et Weil en 1992, introduit le modèle MRW qui n'est rien d'autre que le modèle de Solow auquel on a ajouté l'investissement en capital humain.

Meadows (1972) explique que la croissance est finie en raison de l'explosion démographique (qui suit une loi exponentielle), la pollution et l'épuisement des ressources naturelles. Ensuite se prononce Ricardo dans Principes de l'économie politique (1817), qui soutient également que la croissance est limitée en raison de la loi des rendements décroissants. En effet, pour Ricardo, la valeur ajoutée se répartit en trois agents : les propriétaires fonciers, les salaires et les capitalistes ; le profit du capitaliste étant résiduel. Lorsque la population s'accroît, il convient d'augmenter la production agricole ; or les nouvelles terres mises en cultures sont de moins en moins productives ; le coût de la production s'élevant entraîne inévitablement la hausse des salaires et de la rente foncière. Les profits vont se réduire jusqu'au moment où les capitalistes ne seront plus excités à investir. Aussi, Marx (1867) explique que la croissance est limitée en raison de la baisse tendancielle du taux de profit : en effet, la recherche d'une plus-value toujours plus importante et la concurrence entre capitalistes provoquent une paupérisation des ouvriers et un blocage dans le développement du système ce qui engendre une crise.

B- Au plan empirique

Les effets attendus de la fiscalité sur la croissance économique varient en fonction du cadre théorique retenu selon que l'on se trouve dans un modèle de croissance néo-classique endogène ; du facteur de production ou du processus d'accumulation du capital humain. Plusieurs études empiriques ont été mis en évidence une relation inverse entre les impôts et la croissance économique même si ; globalement les résultats ne sont pas très robustes.

En s'inspirant des modèles d'inspiration de Smith (1957) avec certains apports du modèle néo-classique de Sato (1967) ; Percebois (1977) propose en économie fermée :

- Un modèle théorique du lien fiscalité-croissance en appréhendant l'impôt comme une variable inductrice de la croissance ;

- Un modèle économétrique prévisionnel (modèle linéaire annuel statique à 29 équations estimées par la méthode des doubles moindres carrés sur les statistiques françaises de 1963 à 1973), opérationnalisant le premier.

Koester et Kormendi (1989) concluent ; à partir d'une analyse sur 63 pays de 1970 à 1979; que les taux d'imposition moyens n'affectent pas la croissance si l'on tient compte de leur nature endogène et de leur lien avec le produit par tête ; mais que les taux d'imposition marginaux réduisent l'activité économique quand leurs effets sont contrôlés par les taux moyens. De nombreuses autres études empiriques, dont celle de Tanzi (1977), ont considéré que le niveau de développement économique était l'une des variables explicatives du taux de croissance fiscale. Cette évidence empirique a été confirmée par Stern (1991) selon l'idée que « plus un pays est riche, plus il peut consacrer une part importante de sa richesse à la fiscalité ».

Les modèles développés par Besky et Mc Laren (1993), Daubrée (1994) et Moorkherjee (1998), se sont quant à eux concentrés sur la relation agent de collecte –contribuable, de manière à étudier les questions de corruption et ont permis d'identifier le comportement des fraudeurs et de déterminer l'effort optimal ; Raffinot (2002) a évolué dans le même sens ; mais a mis l'accent sur les relations entre le Gouvernement et ces agents. Par ailleurs, ces auteurs ont montré que l'accroissement de la part réservée en cas de redressement fiscal peut permettre d'éliminer la fraude, si cette part dépasse un certain seuil.

Levine et Renelt (1992) montrent que les taxes sur les échanges ; les impôts sur les sociétés et les personnes ainsi que les prélèvements sociaux diminuent significativement le taux de croissance si les effets du taux d'investissement sont pris en compte. Selon Engen et Skinner (1992) ; le principal effet de la fiscalité transite par une réallocation des ressources entre les secteurs soumis à l'impôt et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers observent 107 pays de 1970 à 1985 un effet négatif sur la croissance.

Chambas (2004) pour sa part; aborde la question de potentiel fiscal puis préconise l'adaptation de la législation fiscale au secteur informel en général et au secteur agricole en particulier dans la perspective d'exploiter les potentiels fiscaux que regorge ce secteur. Il fait cas également des problèmes de mal gouvernance ; de la corruption et de l'incivisme fiscal, comme un frein à l'émergence économique des pays en développement.

Au sujet des effets des impôts directs sur l'économie des nations ; on peut citer les travaux de Chambas (1994), Arthus (1997), Newbeny et Stern (1997) qui ont tout conclu aux effets

néfastes des taux d'imposition sur l'activité de production.

Certains travaux de recherches ont été réalisés par des auteurs qui ont à travers leurs travaux lié les recettes fiscales à la croissance économique. Au nombre de ces travaux, on peut citer :

Romer (1986), Lucas (1988), Aghion et Howitt (1992) montrent que la fiscalité agit sur l'offre de travail et le progrès technique dont le comportement dépend des agents économiques qui déterminent le taux de croissance à l'état régulier.

Easterly et Rebelo (1993), dans une étude visant à montrer le rapport entre les différentes mesures de politique fiscale, le niveau de développement et le taux de croissance économique, concluent entre autres que l'impact de la fiscalité est difficile à isoler. Toutefois, ils pensent que l'impact de la fiscalité sur la croissance dépend de sa structure, et que seul le taux marginal d'imposition sur le revenu explique significativement les disparités en matière de croissance. Ainsi, seules les modifications des taux d'imposition sur les revenus ont un impact sur la croissance.

Gupta et Tareq (2008) ont démontré que dans les pays à faibles revenu, 1/3 environ des recettes fiscales non liées aux ressources naturelles proviennent des taxes sur les échanges.

L'étude par la chaîne de recherche en fiscalité et en finance publique recherche sur le dosage des impôts et la croissance économique pour servir de leçon au Québec en s'appuyant sur les données de 21 pays de l'OCDE, a montré que de 1972 à 2007 le dosage des impôts a un impact sur la croissance du PIB par habitant.

Skinner (1987), Engen et Skinner (1996) et Myrres (2000) ont enrichi la relation entre la taxation et la croissance économique, ils voient tout de même que la politique fiscale a un impact à court terme sur la croissance économique. Les pays qui s'organisent pour réunir des impôts aux moyens d'une large base d'impôts et d'une organisation efficiente concrétisent probablement une croissance plus rapide que les ayant une base fiscale limitée et en organisation fiscale inefficace.

En considérant un modèle de croissance avec dépenses publiques productives, Barro (1990) souligne l'existence d'une courbe de Laffer (1970) entre le taux d'imposition et le taux de croissance économique. La courbe indique que jusqu'à un certain seuil d'imposition, la politique fiscale encourage la croissance, mais au-delà de ce seuil elle génère des externalités négatives qui retardent la croissance.

Section 2 : Cadre méthodologique de l'étude

La méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs fixés est une étude économétrique qui mettra en évidence l'effet de la pression fiscale sur l'investissement privé et l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique au Bénin. Pour ce faire, il conviendrait de privilégier, en définitive, un modèle linéaire à équations simultanées.

Paragraphe 1 : Equations et justification du choix des variables

Dans leur travail empirique, Levine et Renelt (1992) montrent que les taxes sur les échanges, les impôts sur les sociétés et les personnes ainsi que les prélèvements sociaux diminuent significativement le taux de croissance si les effets du taux d'investissement sont pris en compte. En plus, en s'inspirant du modèle néo-classique de Sato (1967) ; Percebois (1977) proposé en économie fermée :

- Un modèle théorique du lien fiscalité-croissance en appréhendant l'impôt comme une variable inductrice de la croissance ;
- Un modèle économétrique prévisionnel (modèle linéaire annuel statique à 29 équations estimées par la méthode des doubles moindres carrés sur les statistiques françaises de 1963 à 1973), opérationnalisant le premier ;

Nous avons défini un modèle économétrique à équations simultanées (modèle linéaire à 2 équations, dont une est celle de l'investissement privé et l'autre du produit intérieur brut réel). Il se présente globalement comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{INVPR} = f(\text{RFPIB}, \text{DO}, \text{DUMMY}) \quad (1) \\ \text{PIBR} = f(\text{INVPR}, \text{EXPORT}, \text{TNP}) \quad (2) \end{array} \right.$$

A- Justification du choix des variables

PIB : produit intérieur brut comme la mesure de la croissance en tant que variable dépendante, approchant l'activité économique d'un pays, laquelle est basée sur trois facteurs essentiels à savoir : le capital physique, le capital humain et la technologie. Il est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer le niveau de croissance économique d'un pays. Il mesure le comportement économique tant en terme de revenus que de dépenses. En

effet, une économie qui produit de grandes quantités de biens et services est mieux à même de satisfaire les demandes des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics.

RFPIB : la pression fiscale, elle est définie par le rapport des recettes fiscales au produit intérieur brut (RF/PIB). Il existe une forte corrélation entre le niveau de développement et de la fiscalité. Une fiscalité qui ne favorise pas la production et à travers elle, l'investissement en particulier dans les secteurs sociaux, ne contribuerait pas au développement. L'augmentation

de la pression fiscale découragerait l'activité productive et exercerait de ce fait une influence négative sur la croissance et le développement. Les entreprises étant le lieu par excellence de la production de la valeur et de l'importance de la matière imposable, l'Etat ne peut pas les imposer trop lourdement sans risquer de mettre en cause la croissance ultérieure, sauf si le taux d'investissement de la puissance publique est élevé.

INVPR : La pression fiscale a des répercussions sur l'investissement privé, qui est un facteur de croissance, tant pour l'école classique que la théorie Keynésienne. De plus, il est susceptible d'engendrer, conformément aux résultats des modèles de croissance endogène (Gueller et Ralle, 1997) des effets d'externalités. Des études empiriques relatives aux économies africaines (Odjo et Oshijoya, 1995 ; Ghura et Hadjimichael, 1996) ont mis en évidence l'existence d'une relation positive entre l'investissement et la croissance du PIB per tête.

EXPORT : l'exportation qu'est un produit national expédié à l'étranger influence positivement la croissance économique une fois que le pays se trouve en situation d'économie ouverte.

TNP : la taxe nette sur les produits; la théorie économique montre la relation entre la taxation et la croissance économique. En s'inspirant du modèle de croissance, Solow, Engen et de Skinner(1996) ont expliqué que ce modèle permet d'identifier cinq canaux par lesquels la politique fiscale peut influencer indirectement le taux de croissance du PIB.

DO : le degré d'ouverture ; la théorie économique montre que l'ouverture au commerce international, saisie ici par le degré d'ouverture (qui est défini par le rapport de la somme des importations et des exportations rapportée au PIB), affecte la croissance parce qu'elle encourage l'allocation optimale des ressources et crée les conditions d'une meilleure concurrence. L'ouverture sur l'extérieur peut contribuer à améliorer le niveau de vie des

populations en ce qu'elle assure, grâce aux exportations, l'entrée de devises nécessaires au financement des infrastructures socio-économiques de base, lesquelles auraient bénéficié des innovations techniques drainés par l'ouverture commerciale. De même, les importations, en permettant la mise à disposition de produits variés et même de base, contribuent au renforcement de la satisfaction des populations.

DUMMY : la variable dummy permet d'améliorer la qualité du modèle. Le Bénin a connu sa démocratie en année 1990, à partir de laquelle les investissements privés ont accru davantage. En effet, de 1985 à 1989, l'investissement privé passe de 35,55 milliards à 41,19 milliards de FCFA et s'abaisse à 40,45 milliards en 1990. Il s'accroît plus en passant de 44,4 milliards en 1991 à 899 milliards de FCFA en 2014. Ce qui nous a permis de prendre pour [1985-1989], la valeur 0 et pour [1990-2015], la valeur 1 pour la variable dummy.

D'après la théorie économique nous pouvons émettre les hypothèses suivantes sur les signes espérés des paramètres des variables.

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables

| Paramètres | RFPIB | DO | INVPR | EXPORT | TNP | CONS 1 | CONS 2 |
|---------------|-------|----|-------|--------|-----|--------|--------|
| Signes | - | + | + | + | - | +/- | +/- |

Source : Réalisé par les auteurs, 2016

B- Les données et leurs sources

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont les séries temporelles en données annuelles et couvrent les 31 dernières années (1985 à 2015). L'ensemble des données sont issues de la base de données de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

C- Techniques de traitement des données

Deux logiciels nous ont permis de procéder aux traitements des données : le tableur Excel qui a permis de synthétiser les données collectées et réaliser les graphiques de l'étude. Le logiciel économétrique Stata 12.0 a permis de faire le reste du travail.

Paragraphe 2 : Méthodes d'estimation et validation du modèle

Dans la littérature économétrique, les techniques d'estimation des systèmes d'équations simultanées peuvent être réparties en deux groupes. D'un côté, il y a les techniques d'estimation à information limitée comprenant les MCI (Moindres Carrés Indirects), les DMC (Doubles Moindres Carrés) et le MVIL (Maximum de Vraisemblance à Information Limitée). Dans ce cas, l'attention se concentre sur une équation à un moment donné sans utiliser toute l'information contenue dans la spécification détaillée du reste du modèle. D'un autre côté, il y a les techniques d'estimation à information complète qui regroupent les 3MC (Triples Moindres Carrés) et le MVIC (Maximum de Vraisemblance à Information Complète). Ces méthodes portent sur le système où toutes les équations du modèle structurel, complètement spécifiées, sont estimées simultanément. Ces dernières techniques sont plus précises que les premières. Dans le présent travail, nous adoptons la méthode d'estimation par les 3MC.

Mais il est fondamental, avant toute estimation, de s'assurer de la juste ou de la sur-identification des équations, seule condition pour déterminer d'une technique d'estimation. Soit g le nombre de variables endogènes du modèle, g' le nombre de variables endogènes de l'équation j , k le nombre de variables exogènes du modèle et k' le nombre de variables exogènes de l'équation j , la condition de l'identification se présente comme suit : Si $(g-g') + (k-k') =$ ou $> (g-1)$, l'équation est juste (ou sur) identifiée.

Dans le cas spécifique du système précédent, on note les observations suivantes :

Tableau 2 : Identification des équations

| | G | g' | K | k' | (g-g') + (k-k') | g-1 |
|------------|----------|-----------|----------|-----------|------------------------|------------|
| Equation 1 | 2 | 0 | 5 | 3 | 4 | 1 |
| Equation 2 | 2 | 1 | 5 | 3 | 3 | 1 |

Source : Réalisé par les auteurs

$(g-g') + (k-k') > g-1$, il s'en suit que les deux équations sont sur identifiées.

a. Tests de diagnostic

Le caractère chronologique des séries à notre disposition impose d'en étudier la stationnarité.

✓ **Test de la stationnarité des séries**

Cette étape est capitale dans ce type de modélisation car les séries à utiliser doivent être obligatoirement stationnaires. Celles qui ne le sont pas, seront rendues stationnaires par différence selon l'ordre d'intégration. Rappelons que les séries doivent être intégrées de même ordre pour qu'il y ait risque de cointégration. Un processus $\{y_t\}$ est dit stationnaire, si son espérance mathématique, sa variance et sa covariance existent et sont indépendantes du temps. Il existe une large gamme de test permettant de vérifier la stationnarité des séries chronologiques. Nous pouvons citer entre autres les tests de Dickey-Fuller, de Dickey-Fuller Augmenté (ADF), de Phillips Perron, et de Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (KPSS). Mais dans le cadre de notre étude, c'est le test de Dickey-Fuller Augmenté qui a été utilisé. Il s'agit d'un test de racine unitaire basé sur l'hypothèse nulle de non stationnarité parce qu'il tient compte du nombre de retards. Il est basé sur l'hypothèse qu'il n'y a aucune raison pour que, a priori, l'erreur soit non corrélée.

✓ **Test de Ramsey**

Ce test permet de voir si le modèle souffre de l'omission d'une ou de plusieurs variables pertinentes.

b. Tests de validation du modèle

La validation statistique des modèles a consisté en la réalisation de différents tests. Ce sont :

- Le test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey
- Le test de normalité de Jarque-Berra
- Le test d'hétéroscédasticité de White

c. Test de significativité individuelle des variables

Lorsque les tests de diagnostics et de validation sont concluants, le test de significativité des coefficients affectés à chaque variable sera effectué à partir de la statistique de Student (ou de la probabilité statistique) correspondante à la variable. Il est question ici de tester si chacune des variables du modèle contribue significativement à l'explication de la variable endogène.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Après avoir présenté les différentes méthodes d'analyses, nous passons à présent aux applications statistique et économétrique afin de vérifier nos différentes hypothèses. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps les estimations puis dans un second temps les analyses des résultats.

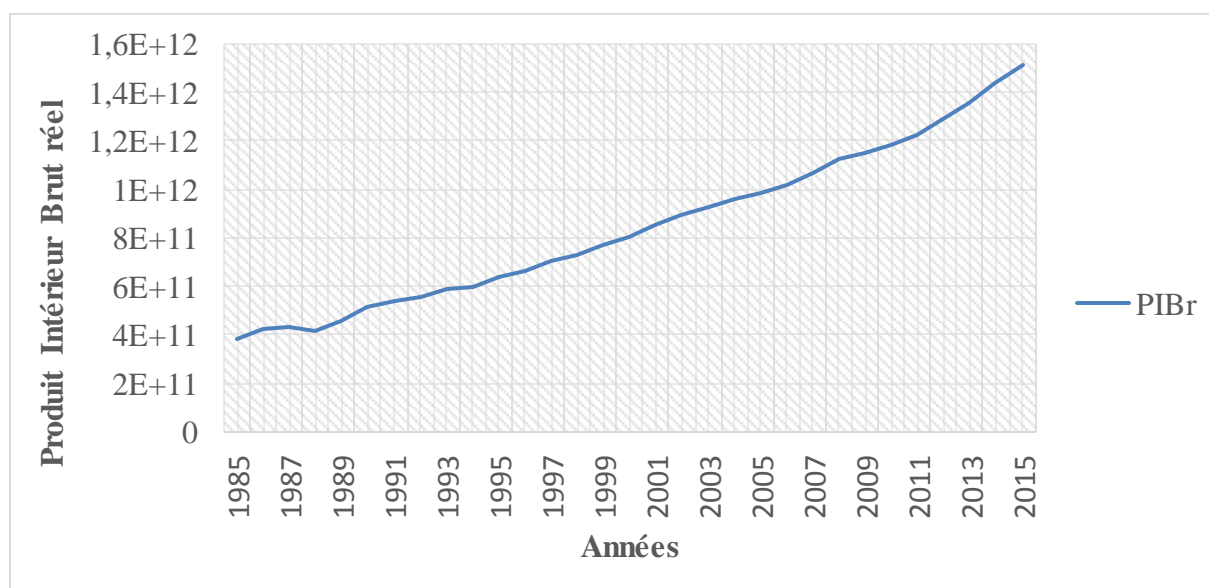
Section 1 : Présentation des résultats

Cette section présente les résultats de l'analyse descriptive et de l'analyse économétrique

Paragraphe 1 : Résultat de l'analyse descriptive

L'analyse descriptive a permis d'apprécier le comportement de chacune des variables objectives en fonction du temps. Ainsi, nous avons les graphes suivants :

Graphique 2 : Evolution du PIB réel au Bénin de 1985 à 2015



Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Ce graphique retrace la situation économique du Bénin en matière de richesse depuis 1985 jusqu'en 2015. Il nous permet de dire sur la période 1985 à 1987 que le PIB réel a légèrement augmenté. Il passe de 382,690 milliards à 433,560 milliards de CFCA, soit une augmentation moyenne annuelle de 6,5%. L'analyse de ce graphique nous montre que le PIB réel a relativement baissé entre 1987 et 1988. Ceci relève un taux de croissance réel annuel négatif à ce niveau. Il passe de 6,5% en 1987 à -3,96% en 1988. Ceci traduit effectivement la période

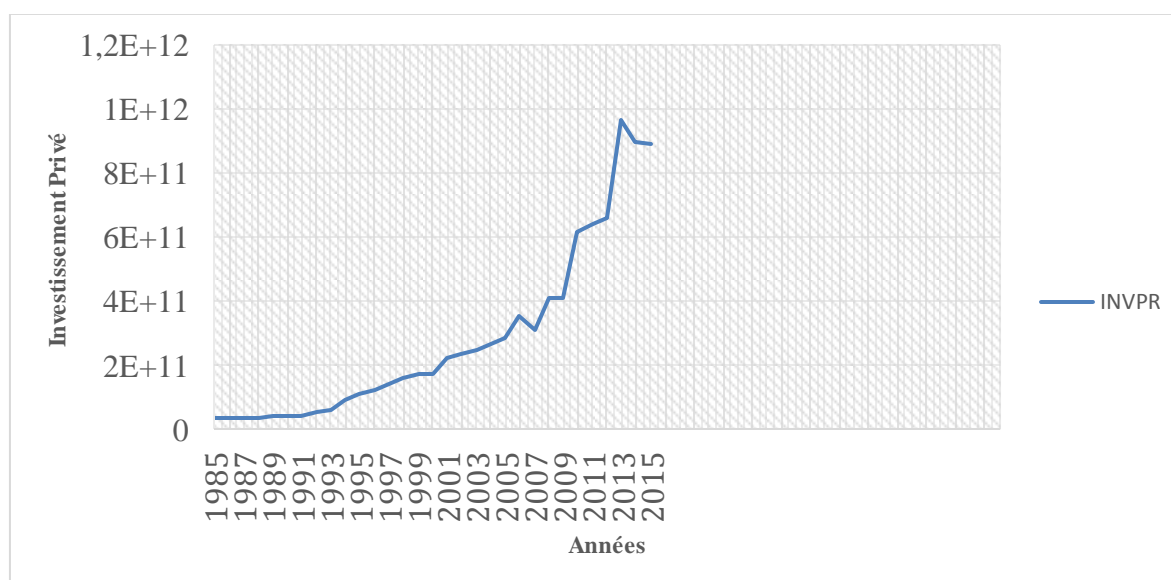
de crise économique et financière que traversait le Bénin au cours de ces années. A partir de 1989, la valeur du PIB réel monte jusqu'en 1993 pour entamer une phase de hausse rapide en 1994. En effet, au cours de la période allant de 1990 à 1998, cet agrégat passe de 517,578 milliards à 587,819 milliards en FCFA en 1993 puis de 599,696 milliards en 1994 à 729,282 milliards de FCFA en 1997, soit une hausse annuelle de 4,42%. Pendant cette période, aucune valeur négative n'est observée pour le taux de croissance réel annuel.

Cette amélioration soutenue témoigne des effets positifs des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) à travers des réformes budgétaires adoptées à partir de 1990 et de la dévaluation du FCFA sur l'économie béninoise.

Enfin, sur la dernière période allant de 1999 à 2015, le PIB réel montre également une évolution à la hausse avec un rythme presque linéaire. Ces valeurs passent, en effet, de 768,236 milliards en 1999 à 1.181,999 milliards de FCFA en 2010, soit une hausse moyenne annuelle de 4,34% puis de 1.221,333 milliards en 2011 à 1.516,635 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse moyenne annuelle de 5,12% (DGAE).

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'investissement privé au Bénin de 1985 à 2015.

Graphique 3 : Evolution de l'investissement privé au Bénin de 1985 à 2015



Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Le graphique ci-dessus montre l'évolution de l'investissement privé au Bénin de 1985 à 2015. Elle a connu trois phases d'évolution.

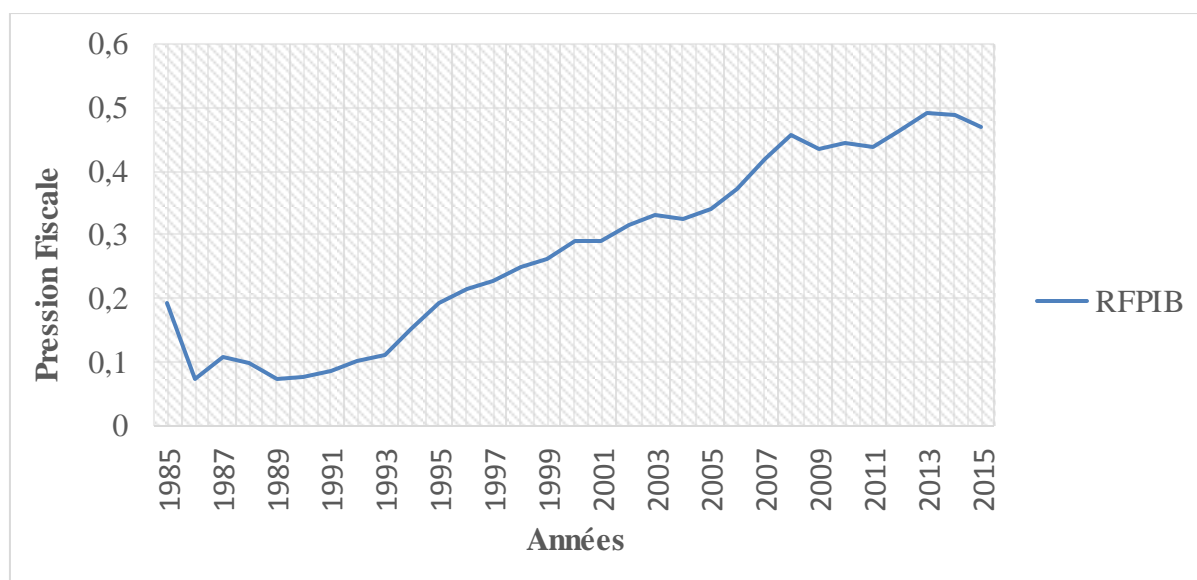
La première s'étend de 1985 à 1989 où on note pratiquement une constance de l'investissement privé.

La deuxième phase va de 1990 à 1999 et se caractérise par une augmentation de l'investissement privé, passant de 46,61 milliards à 74,07 milliards de FCFA, soit une augmentation de 27,46 milliards. Les PAS sont l'évènement principal qui justifie l'amélioration constatée surtout en 1999.

De 2000 à 2015, l'investissement privé évolue en dents de scie. Cela est le fait des chocs exogènes comme la montée du prix du pétrole, la crise financière et les difficultés à la contraction du marché des investissements. Toutes choses étant égales par ailleurs.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la pression fiscale au Bénin de 1985 à 2015.

Graphique n°4 : Evolution de la pression fiscale au Bénin de 1985 à 2015



Source : Réalisé par les auteurs, 2016

Elle a connu trois phases d'évolution.

La première s'étend de 1985 à 1989 où on note une décroissance plus ou moins régulière de la pression fiscale avec une croissance légère entre 1986 et 1987. En effet, la pression fiscale passe de 19,36% en 1985 à 7,24% en 1986 et à 10,73% en 1987. Ainsi, de 1987 à 1989, ce taux passe à 7,24%.

La deuxième phase de 1990 à 2008 se caractérise par une augmentation de la pression fiscale, passant de 7,65% en 1990 à 26,14% en 1999 et à 45,62% en 2008. Cela a montré une

effective décadence de l'évolution de l'investissement privé entre 2006 et 2007 passant de 353,090 milliards à 310,740 milliards de FCFA (DGAE).

De la fin de 2008 à 2015, la pression fiscale évolue en dents de scie. Cela est le fait que le système fiscal est confus et non maîtrisable.

Paragraphe 2 : Résultat de l'analyse économétrique

Dans cette partie nous procédons aux différents tests diagnostic sur les variables du modèle pour la vérification des hypothèses.

Rappelons que le modèle à estimer se présente comme ci-après :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{LINVPR}_t = \alpha_0 + \alpha_1 \text{RFPIB}_t + \alpha_2 \text{DO}_t + \text{DUMMY}_t + \varepsilon_t \\ \text{LPIBR}_t = \beta_0 + \beta_1 \text{LINVPR}_t + \beta_2 \text{LEXPORT}_t + \beta_3 \text{LTNP}_t + u_t \end{array} \right.$$

Avec α_0 , α_1 , α_2 , β_0 , β_1 , β_2 et β_3 les paramètres à estimer, ε_t et u_t les termes d'erreurs et t les années.

✓ **Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries**

Afin de déterminer la stationnarité des variables, le test de Dickey-Fuller Augmenté a été appliqué aux différentes variables du modèle afin de déterminer l'ordre d'intégration de celles-ci. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-dessous et les détails relatifs à ce test se figurent dans l'annexe 1.

Tableau 3 : Synthèse des résultats des tests de stationnarité

| Variables | p-values | Résultats |
|-----------|----------|-----------|
| LINVPR | 0,9411 | non |
| RFPIB | 0,9634 | non |
| DO | 0,8671 | non |
| LPIBR | 0,8085 | non |
| LEXPORT | 0,4717 | non |
| LTNP | 0,8941 | non |
| DLINVPR | 0,0000 | I(1) |
| DRFPIB | 0,0000 | I(1) |
| DDO | 0,0000 | I(1) |
| DLPIBR | 0,0000 | I(1) |
| DLEXPORT | 0,0006 | I(1) |
| DLTNP | 0,0000 | I(1) |

Source : Nos estimations sur Stata 12.0

Les probabilités p-values attachées aux statistiques de Mackinnon des variables LINVPR, RFPIB, DO, LPIBR, LEXPORT et LTNP sont toutes supérieures à 0,05 ; donc aucune de ces variables n'est stationnaire en niveau. Mais, les probabilités p-values attachées aux statistiques de Mackinnon des variables DLINVPR, DRFPIB, DDO, DLPIBR, Dlexport et DLTNP sont toutes inférieures à 0.05 ; donc elles sont stationnaires en différence première.

▪ **Estimation et tests de validation du M.E.S**

Il faut retenir qu'en général, les estimations sont fiables. En effet, les valeurs du R^2 n'ont pas de signification dans un M.E.S, dont les équations sont estimées par les 3MC.

En considérant les résultats des tests de stationnarité, on a :

Tableau 4 : Synthèse de l'Estimation du modèle par les triples moindres carrés

| Variables | Coefficients | Ecart-types | t-students | Probabilités |
|----------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| DRFPIB | -2,007205** | 0,8003721 | -2,51 | 0,012 |
| DDO | 0,444838*** | 0,1516305 | 2,93 | 0,003 |
| DLINVPR | 0,075167 | 0,0809619 | 0,93 | 0,454 |
| Dlexport | 0,0518321 | 0,0692096 | 0,75 | 0,454 |
| DLTNP | -0,0856066*** | 0,0324061 | -2,64 | 0,008 |
| ** : Significativité à 5% | | | | |
| *** : Significativité à 1% | | | | |

Source : Nos estimations sur Stata 12.0

Les résultats présentés dans le tableau 4 ci-dessus font état de ce que la pression fiscale, le degré d'ouverture, l'investissement privé, l'exportation et la taxe nette des produits ont des coefficients dont les signes sont attendus.

D'après ce tableau, toutes les variables de l'équation de l'investissement privé telles que la pression fiscale et le degré d'ouverture sont significatives au seuil de 5%. Ainsi, la pression fiscale affecte négativement d'ailleurs, l'investissement privé. Toute chose étant égale par ailleurs, toute augmentation de la pression fiscale de 1% entraîne une diminution de 2,01% de l'investissement privé.

Dans l'équation du produit intérieur brut réel, seule la taxe nette sur les produits est significative au seuil de 5%. Ainsi, elle affecte négativement le produit intérieur brut réel. Ce dernier n'est ni expliqué par son déterminant à savoir l'investissement privé ni par l'exportation.

➤ Test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey

En observant les résultats du test, on constate que les probabilités associées aux statistiques sont de 0,0631 pour l'équation 1 et de 0,9844 pour l'équation 2, supérieures à 5% ; on peut donc conclure que les erreurs du modèle sont non corrélatées (Annexe 1).

➤ Test de normalité de Jarque-Berra

A ce niveau, l'hypothèse de normalité des résidus est acceptée. En effet, les probabilités associées (0,3732 pour l'équation 1 et 0,6048 pour l'équation 2) sont bien inférieures 5% ; donc les séries LINVPR et LPIBR sont alors normales (Annexe 1).

➤ Test d'hétéroscédasticité de White

Pour les deux équations, il ressort de ce test que les erreurs sont homoscédastiques. En effet, les probabilités obtenues (0,0891 pour l'équation 1 et 0,9380 pour l'équation 2) sont toutes supérieures à 5% (Annexe 1)

➤ Test de Ramsey

Les deux équations du modèle satisfont à une bonne spécification et ne souffrent pas de l'omission de variables explicatives pertinentes, puisque les probabilités respectivement associées (0,5499 pour l'équation 1 et 0,3401 pour l'équation 2) sont toutes supérieures à 5% (Annexe 1).

Section 2 : Analyse des résultats

Paragraphe 1 : Vérification des hypothèses

Au terme des résultats de nos estimations, il est impératif de vérifier les hypothèses que nous avons formulées au début de cette étude.

Hypothèse 1

Selon cette hypothèse, la hausse de la pression fiscale influence négativement l'investissement privé au Bénin. Les résultats des estimations révèlent bien qu'une hausse de la pression fiscale entraîne une diminution de l'investissement privé au Bénin et de façon significative. Donc l'hypothèse 1 est validée.

Ainsi, au sujet des effets des impôts directs sur l'économie des nations, Chambas (1994), Arthus (1997), Newbeny et Stern (1997) ont tous conclu aux effets néfastes des taux d'imposition sur l'activité de production.

Hypothèse 2

Cette hypothèse stipule que l'investissement privé exerce une influence positive sur la croissance économique au Bénin. D'après nos estimations, l'investissement privé a un coefficient positif et donc influence la croissance économique de façon positive. Donc l'hypothèse 2 est invalidée.

La vérification de ces différentes hypothèses ouvre la voie aux suggestions qui mettront une fin à notre travail.

Paragraphe 2 : Suggestions

Les résultats de notre recherche impliquent clairement certaines déductions qui sont très fortes pour être négligées, en raison même de leur cohérence. Ce qui nous pousse à formuler des suggestions à l'endroit de l'Etat :

- Réduire les taux d'imposition, de manière raisonnable afin de favoriser les investissements privés car l'imposition des entreprises ne devrait pas porter préjudice à la compétitivité de l'environnement ;
- Revoir de temps en temps le système de la collecte des impôts en renforçant la formation, le salaire et les équipements des agents collecteurs moraux afin que les tâches qui leurs sont assignées soient effectuées avec le maximum d'efficacité ;
- Mener une nouvelle politique de motivation afin de stimuler les investissements.

CONCLUSION

La présente étude s'est intéressée à l'analyse des effets de la pression fiscale sur la croissance au Bénin. Elle s'est appliquée à vérifier l'évidence qu'un taux fort de la part des recettes fiscales dans le Produit Intérieur Brut nuit la croissance économique. Pour y parvenir, nous avons procédé à l'estimation d'un modèle économétrique à équations simultanées en considérant l'investissement privé (INVPR) et le produit intérieur brut réel (PIBR) comme variables expliquées et la pression fiscale (RFPIB), le degré d'ouverture (DO), l'investissement privé (INVPR), l'exportation (EXPORT) et la taxe nette sur les produits (TNP) comme les variables explicatives. La période de ces variables couvre 1985 à 2015 ; elles sont en effet des séries temporelles.

Dans un premier temps, nous avons procédé au test de diagnostic. L'ordre d'intégration des variables a été déterminé, à l'aide des tests de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) ; les résultats de ce test ont montré qu'aucune des variables n'est stationnaire en niveau mais elles sont tous stationnaires en différence première.

Nous avons procédé ensuite aux tests de validation du modèle. Il s'agit de spécification de Ramsey, de normalité des erreurs, d'hétéroscédasticité de White et d'autocorrelation de Breusch-Godfrey.

Les résultats de ces tests ont montré que le modèle ne souffre pas d'omission des variables importantes, que les erreurs suivent une loi normale, qu'elles sont homoscédastiques et non corrolées. Il ressort de notre estimation que ce sont seulement les variables pression fiscale et taxe nette sur les produits sont significatifs. Ainsi, la pression fiscale influence négativement et significativement l'investissement privé. Ce dernier à son tour exerce une influence positive sur la croissance économique au Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alexandre N. M. M. (2012), Modèles de croissance économique (version préliminaire), 41p.
- Barro R. J. (1990), Government spending in a simple model of economic growth. *Journal of Political Economy*, Vol. 98, pp. 103-125
- Barro R. J. (1991), Economic growth in a cross-section of countries.
- Beleau, A. (2012), «Théorie de la taxation optimale et politique de stabilisation : une incompatibilité théorique ?» *European Journal of Economic and Social System*, vol.25, n°1.
- Brun J. F., Chambas G. CAMBES J. C (1998), Politique fiscale et croissance économique. *Revue d'économie du développement* N°2.
- Chabel T. (2015) Fiscalité et Croissance Economique au Bénin, Mémoire de licence (FASEG)
- Chambas G. (1994), Fiscalité et développement en Afrique Sud - Sahaliennne Edition Economica.
- Diamond, P. A. (1994), "Integrating Allocation and Stabilization Budgets", *Modern Public Finance*, Vol.2, p 232.
- Easterly W. and Rebelo S. (1993), Fiscal Policy and Economic Growth. *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, pp. 417–458.
- Engen, E. and Skinner, J. (1992), Fiscal policy and economic growth. *NBER Working Paper*, No.4223. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gautier, J.F. (2001), "Taxation optimale et réformes fiscales dans les PED, une revue de littérature tropicalisée", *Développement et insertion professionnelle*, document de travail n°2
- Gupta S. et Newberry K. (1997), «Determinants of variability in corporate effective tax rates: evidence from longitudinal data», *Journal of Accounting and Public Policy*, 16, pp.134.
- Keynes J.M. (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt*, Payot.
- Koester R. B. and Kormendi R. C. (1989), Taxation, aggregate and Levine, Ross et David

Renelt (1992), A Sensivity Analysis of Cross-Country Growth regressions, American Economic Review, Vol. 82, No. 4, pp. 942-963.

Lucas R. (1988), «On the mechanics of economic development» *Journal of Monetary Economies* 22: 3-42.

Moorkherjee, C. H., White and M. Wuyts (1998), «*Econometrics and Data Analysis for Developing Countries*», Routledge, London.

Musgrave, R. (1959), *The Theory of Public Finance*. McGraw Hill, New York.

Myrres D. G. (2000), Taxation and economic Growth, *Fiscal Studies*. Vol. 21 No 1. pp. 141-168

Ramsey, F. (1927), “A contribution to the theory of taxation “, *Economic Journal*, vol.37, n°1, pp. 47.

Romer, P. M. (1986), «Increasing Returns, Specialization and external Economies: Growth as described by Allwyn Young», Working Paper No. 64, Rochester Centre for Economic Research.

Saez E., Slemrod, J. et Giertz S. H. (2012), “The Elasticity of Taxable Income with Respect to Marginal Tax Rates: A Critical Review”. *Journal of Economic Litterature*, 50(1)

Soglo Y. (2016), *Cours de Pratique de l'Econométrie*, Economie Appliquée, FASEG-UAC

ANNEXES

❖ **Estimation du modèle par les 3MC**

Three-stage least-squares regression

| Equation | Obs | Parms | RMSE | "R-sq" | chi2 | P |
|----------|-----|-------|----------|---------|-------|--------|
| dlinvpr | 30 | 3 | .1216981 | 0.1901 | 10.49 | 0.0149 |
| dlpibr | 30 | 3 | .0283077 | -0.0537 | 10.31 | 0.0161 |

| | Coef. | Std. Err. | z | P> z | [95% Conf. Interval] | |
|----------------|-----------|-----------|-------|-------|----------------------|--|
| dlinvpr | | | | | | |
| drfpib | -2.007205 | .8003721 | -2.51 | 0.012 | -3.575905 - .4385044 | |
| ddo | .444838 | .1516305 | 2.93 | 0.003 | .1476477 .7420283 | |
| dummy | .1289332 | .0645082 | 2.00 | 0.046 | .0024995 .2553669 | |
| _cons | -.0071543 | .0585185 | -0.12 | 0.903 | -.1218484 .1075398 | |
| dlpibr | | | | | | |
| dlinvpr | .075167 | .0809619 | 0.93 | 0.353 | -.0835154 .2338495 | |
| dllexport | .0518321 | .0692096 | 0.75 | 0.454 | -.0838163 .1874805 | |
| dltnp | -.0856066 | .0324061 | -2.64 | 0.008 | -.1491214 -.0220918 | |
| _cons | .0406991 | .012069 | 3.37 | 0.001 | .0170443 .064354 | |

Endogenous variables: dlinvpr dlpibr

Exogenous variables: drfpib ddo dummy dllexport dltnp

Equation 1 :

✓ **Test d'homoscédasticité de White**

. estat imtest, white

White's test for Ho: homoskedasticity
 against Ha: unrestricted heteroskedasticity

chi2(8) = 13.73
 Prob > chi2 = 0.0891

Cameron & Trivedi's decomposition of IM-test

| Source | chi2 | df | p |
|--------------------|-------|----|--------|
| Heteroskedasticity | 13.73 | 8 | 0.0891 |
| Skewness | 5.70 | 3 | 0.1269 |
| Kurtosis | 0.36 | 1 | 0.5510 |
| Total | 19.79 | 12 | 0.0712 |

✓ **Test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey**

```
. estat bgodfrey
```

Breusch-Godfrey LM test for autocorrelation

| lags (p) | chi2 | df | Prob > chi2 |
|----------|-------|----|-------------|
| 1 | 3.453 | 1 | 0.0631 |

H0: no serial correlation

✓ **Test de normalité de Jarque-Bera**

```
. sktest res1
```

Skewness/Kurtosis tests for Normality

| Variable | Obs | Pr (Skewness) | Pr (Kurtosis) | joint | |
|----------|-----|---------------|---------------|--------------|-----------|
| | | | | adj chi2 (2) | Prob>chi2 |
| res1 | 30 | 0.8667 | 0.1809 | 1.97 | 0.3732 |

✓ **Test de spécification de Ramsey**

```
. estat ovtest
```

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of dlinvpr

Ho: model has no omitted variables

F(3, 23) = 0.72

Prob > F = 0.5499

Equation 2 :

✓ **Test d'homoscédasticité de White**

. estat imtest, white

White's test for Ho: homoskedasticity
against Ha: unrestricted heteroskedasticity

chi2(9) = 3.56
Prob > chi2 = 0.9380

Cameron & Trivedi's decomposition of IM-test

| Source | chi2 | df | p |
|--------------------|-------|----|--------|
| Heteroskedasticity | 3.56 | 9 | 0.9380 |
| Skewness | 3.24 | 3 | 0.3558 |
| Kurtosis | 3.21 | 1 | 0.0733 |
| Total | 10.01 | 13 | 0.6933 |

✓ **Test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey**

Breusch-Godfrey LM test for autocorrelation

| lags(p) | chi2 | df | Prob > chi2 |
|---------|-------|----|-------------|
| 1 | 0.000 | 1 | 0.9844 |

H0: no serial correlation

✓ **Test de normalité de Jarque-Bera**

. sktest res2

| Variable | Skewness/Kurtosis tests for Normality | | | | joint | |
|----------|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-----------|--|
| | Obs | Pr(Skewness) | Pr(Kurtosis) | adj chi2(2) | Prob>chi2 | |
| res2 | 30 | 0.3375 | 0.8695 | 1.01 | 0.6048 | |

✓ **Test de spécification de Ramsey**

. estat ovtest

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of dlpibr

Ho: model has no omitted variables

F(3, 23) = 1.18

Prob > F = 0.3401

Annexe 2 :

Les données

relatives à l'étude

| Année | PIBR | INVPR | RFPIB | DO | TNP | EXPORT | DUM |
|-------|-------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|-----|
| 1985 | 3,8269E+11 | 35550000000 | 0.1936398 | 0,49131618 | 1095348199 | 85128900000 | 0 |
| 1986 | 4,2144E+11 | 39710000000 | 0.07242959 | 0,46469778 | 1051134009 | 91453100000 | 0 |
| 1987 | 4,3356E+11 | 35100000000 | 0.10730013 | 0,43416919 | 1045712790 | 97905200000 | 0 |
| 1988 | 4,1637E+11 | 37850000000 | 0.09745695 | 0,65746646 | 1336102027 | 1,01436E+11 | 0 |
| 1989 | 4,5423E+11 | 41190000000 | 0.07242959 | 0,49157024 | 1562412226 | 1,09352E+11 | 0 |
| 1990 | 5,17578E+11 | 42660000000 | 0.07652174 | 0,4316172 | 1620246085 | 1,17989E+11 | 1 |
| 1991 | 5,3945E+11 | 42190000000 | 0.08745599 | 0,47145121 | 1502294414 | 1,38393E+11 | 1 |
| 1992 | 5,55405E+11 | 43180000000 | 0.10279028 | 0,53312766 | 1959965330 | 1,67426E+11 | 1 |
| 1993 | 5,87819E+11 | 41980000000 | 0.11141351 | 0,53546355 | 1986437798 | 1,90022E+11 | 1 |
| 1994 | 5,99696E+11 | 40160000000 | 0.15145955 | 0,48167375 | 1695315186 | 1,94677E+11 | 1 |
| 1995 | 6,35948E+11 | 46610000000 | 0.1936398 | 0,8483736 | 2274558079 | 1,91255E+11 | 1 |
| 1996 | 6,63449E+11 | 50980000000 | 0.21495327 | 1,00267632 | 1598075945 | 1,85933E+11 | 1 |
| 1997 | 7,01495E+11 | 52070000000 | 0.22640433 | 1,0046729 | 2169627138 | 2,03528E+11 | 1 |
| 1998 | 7,29282E+11 | 45730000000 | 0.25037707 | 1,03607072 | 2361116448 | 2,2609E+11 | 1 |
| 1999 | 7,68236E+11 | 53560000000 | 0.26135624 | 1,06815042 | 2268301645 | 2,57264E+11 | 1 |
| 2000 | 8,05585E+11 | 53970000000 | 0.29062763 | 1,16079979 | 2455092688 | 2,75928E+11 | 1 |
| 2001 | 8,55921E+11 | 65530000000 | 0.28888172 | 1,09244506 | 2488892429 | 2,84323E+11 | 1 |

H

ANALYSE DES EFFETS DE LA PRESSION FISCALE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BENIN

| | | | | | | | |
|------|-------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|---|
| 2002 | 8,93763E+11 | 70690000000 | 0.31607949 | 1,16004464 | 2359122303 | 2,95696E+11 | 1 |
| 2003 | 9,28463E+11 | 74070000000 | 0.33086944 | 1,1175629 | 2499269391 | 3,01314E+11 | 1 |
| 2004 | 9,5743E+11 | 72590000000 | 0.32524584 | 1,05582472 | 2807657386 | 2,96794E+11 | 1 |
| 2005 | 9,84862E+11 | 76360000000 | 0.33914388 | 1,02642243 | 3557229702 | 3,36565E+11 | 1 |
| 2006 | 1,02182E+12 | 79730000000 | 0.37080699 | 1,20288746 | 4050869968 | 3,19737E+11 | 1 |
| 2007 | 1,06909E+12 | 87370000000 | 0.41785949 | 1,54703232 | 4358015993 | 3,62262E+11 | 1 |
| 2008 | 1,12274E+12 | 84170000000 | 0.45617784 | 1,60731422 | 4705087452 | 4,0211E+11 | 1 |
| 2009 | 1,15258E+12 | 88130000000 | 0.43416919 | 1,50744649 | 5511880906 | 3,82005E+11 | 1 |
| 2010 | 1,182E+12 | 93140000000 | 0.4446588 | 1,65340681 | 6633463907 | 3,93274E+11 | 1 |
| 2011 | 1,22133E+12 | 99350000000 | 0.43781102 | 1,52958954 | 6584477485 | 3,891E+11 | 1 |
| 2012 | 1,28712E+12 | 1,08E+11 | 0.46469778 | 1,75400427 | 6561782313 | 4,242E+11 | 1 |
| 2013 | 1,3598E+12 | 96480000000 | 0.49131618 | 2,23924246 | 7289779658 | 4,749E+11 | 1 |
| 2014 | 1,4352E+12 | 99030000000 | 0.4878098 | 1,93031545 | 7543183759 | 5,17E+11 | 1 |
| 2015 | 1,51663E+12 | 8902200000 | 0.47015126 | 1,93731542 | 8307222087 | 5,12729E+11 | 1 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-------------|
| AVERTISSEMENT | i |
| DEDICACE I | ii |
| DEDICACE II | iii |
| REMERCIEMENTS | iv |
| SIGLES ET ABREVIATIONS | v |
| LISTE DES TABLEAUX | vii |
| LISTE DES GRAPHIQUES | viii |
| SOMMAIRE | ix |
| RESUME | x |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE | 2 |
| Section 1: Présentation de la Structure de Stage (DGAE) | 2 |
| Paragraphe 1 : Localisation et Organisation | 2 |
| Paragraphe 2 : Mission | 3 |
| Section 2 : Déroulement du Stage | 5 |
| Paragraphe 1 : Localisation et mission de la direction de l'intégration régionale | 5 |
| Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées lors du stage | 7 |
| CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE | 9 |
| Section 1 : Cadre théorique de l'étude | 9 |
| Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses de recherche | 9 |
| A. Problématique | 9 |
| B. Objectifs et Hypothèses | 10 |

| | |
|--|-----------|
| Paragraphe 2 : Revue de littérature ----- | 11 |
| A. Revue théorique ----- | 11 |
| a. Etude théorique sur les sources de la fiscalité ----- | 11 |
| b. Etude théorique sur la croissance économique ----- | 13 |
| B. Au plan empirique ----- | 15 |
| Section 2 : Cadre méthodologie de l'étude ----- | 17 |
| Paragraphe 1 : Modèle et justification du choix des variables ----- | 18 |
| A- Justification du choix des variables ----- | 18 |
| B- Les données et leurs sources ----- | 20 |
| C- Techniques et traitement des données ----- | 20 |
| Paragraphe 2 : Méthode d'estimation et validation du modèle ----- | 21 |
| a. Tests de diagnostic ----- | 21 |
| b. Tests de validation du modèle ----- | 22 |
| c. Test de significativité individuelle des variables ----- | 22 |
| CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS ----- | 23 |
| Section 1 : Présentation des résultats ----- | 23 |
| Paragraphe 1 : Résultats de l'analyse descriptive ----- | 23 |
| Paragraphe 2 : Résultats de l'analyse économétrique ----- | 26 |
| Section 2 : Analyse des résultats ----- | 28 |
| Paragraphe 1 : Vérification des hypothèses ----- | 28 |
| Paragraphe 2 : Suggestions ----- | 29 |

| | |
|------------------------------------|-----------|
| CONCLUSION | 30 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 31 |
| ANNEXES | A |
| TABLE DES MATIERES | K |